



www.cnrs.fr

PSSI-CNRS et démarche de conformité PSSI-E



Convergence: une obligation réglementaire

- ⊙ PSSI de l'Etat (PSSI-E): portée par la circulaire du Premier ministre [n° 5725/SG du 17 juillet 2014.](#)
- ⊙ Entrée en vigueur le 29 août 2014
- ⊙ Conformité attendue à terme de **3 ans (soit 29 août 2017)**
 - > **6 mois**
 - Intégration des mesures et principes de la PSSI-E dans les PSSI des établissements concernés
 - Mise en œuvre de ces mesures
- ⊙ 10 principes fondamentaux et plus de 180 mesures



www.cnrs.fr

Etat des lieux au CNRS

⊙ PSSI du CNRS

- Entérinée en 2014
- Politique générale (PGSI)
- 2 politiques opérationnelles (PSSI-O): Services et laboratoires
- Environ 70 mesures, accompagnées de préconisations de mise en œuvre

⊙ Constats et actions

- Ecart potentiel avec la PSSI-E (70 vs. 180 mesures)
- Nécessité d'un travail de mesure et de résorption de cet écart
- Constitution d'un groupe de travail interne, travaux menés en 2016



Résultats des travaux d'étude

- Accord global sur les 10 objectifs
- Hétérogénéité des mesures de la PSSI-E
 - Des mesures de niveau politique... et des mesures de niveau technique fin
 - Des mesures de niveau centrale ministérielle... et des mesures plus généralement applicables
- **Conclusions du groupe de travail**
 - Des mesures techniques doivent être transposées en tant que consignes de mise en œuvre opérationnelle de mesures existantes
Ex: RES-ROUTDYN-IGP : configurer le protocole IGP de manière sécurisée
 - Des mesures analogues dans la PSSI-C (avec regroupements), parfois nécessité de reformulation/éclaircissements
 - Des mesures manquantes en petit nombre > amendement nécessaire



Etapes suivantes

- ⊙ Consolidation du corpus de texte (en cours)
- ⊙ Présentation du nouveau texte aux Directions du CNRS (DGDR, DGDS)
- ⊙ Promulgation du texte

- ⊙ **Plan d'action pour la mise en œuvre**
 - Unités propres et services: application directe
 - Unités mixtes: concertation indispensable avec les tutelles partenaires
- ⊙ **Démarche préconisée par le CNRS**
 - Définir selon le contexte de l'unité (sensibilité, moyens) les chantiers prioritaires sur 3 ans (« à la » GBCP): tenir compte des grands domaines [poste de travail, organisation, RH] mis en avant par le Ministère mais ne pas s'y limiter
 - Définir pour ces chantiers des indicateurs macroscopiques faciles à suivre



www.cnrs.fr

Contexte spécifique DR14

- Un rapprochement « ancien » entre les partenaires du bassin toulousain
- Une démarche de PSSI commune à trois volets engagée sur les bases du rapprochement des établissements dans la COMUE... qui doit perdurer dans la future université intégrée
- **PSSI Recherche:**
 - Les travaux du CNRS sur la PSSI-C peuvent être une base de départ pour la conception d'une PSSI Recherche
 - La conformité PSSI-E est une démarche d'amélioration continue
 - Bien choisir ses chantiers prioritaires...
 - Chantier « organisation »: Définir un organisation SSI commune
 - Ne pas oublier que la PSSI-E nous impose de définir des objectifs, des moyens associés pluriannuels pour les atteindre

